

Corporation Nuvolt inc.

États financiers intermédiaires consolidés
Aux 30 novembre 2009 et 2008

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour les trimestres terminés les 30 novembre	2009 (non vérifié)	2008 (non vérifié)
CHIFFRE D'AFFAIRES	366 477 \$	666 687 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES	228 161	308 809
BÉNÉFICE BRUT	138 316	357 878
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de recherche & développement	11 229	-
Frais de vente	187 339	151 889
Frais d'administration	225 567	127 939
Frais financiers	32 646	39 590
	456 781	319 418
PERTE D'EXPLOITATION	(318 465)	38 460
AUTRES ÉLÉMENTS		
Produits d'intérêts	-	41
Gain (perte) de change	(858)	31 421
Contribution financière gouvernementale	-	2 585
	(858)	34 047
PERTE AVANT IMPÔTS	(319 323)	72 507
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE		
Exigibles	-	-
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	(319 323)\$	72 507 \$
Résultat par action (note 23)		
Résultat net, de base et dilué par action	(0,0051)\$	0,0014 \$

Renseignements additionnels à l'état des résultats (note 6)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

	2009	2008
Pour les trimestres terminés les 30 novembre	(non vérifié)	(non vérifié)
SOLDE , début de la période	(6 923 488)\$	(6 420 977)\$
Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu	(319 323)	72 507
SOLDE , fin de la période	(7 242 811)\$	(6 348 470)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux	30-11-2009 (non vérifié)	31-08-2009 (vérifié)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	444 706 \$	48 819 \$
Créances (note 7)	430 827	418 989
Stocks (note 8)	287 790	272 169
Frais payés d'avance	17 174	6 884
	1 180 497	746 861
EFFETS À RECEVOIR (note 9)	8 391	8 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	76 467	58 754
ACTIFS INCORPORELS (note 11)	165 473	158 841
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS (note 12)	1 460 246	1 326 709
	2 891 074 \$	2 299 556 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS (suite)

Aux	30-11-2009 (non vérifié)	31-08-2009 (vérifié)
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	- \$	2 345 \$
Emprunt bancaire (note 13)	-	40 000
Dettes d'exploitation (note 14)	319 261	256 859
Produits reportés	10 547	17 354
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 15)	307 960	213 748
Débiteure échéant au cours du prochain exercice (note 16)	48 000	241 537
	685 768	771 843
DETTE À LONG TERME (note 15)	511 587	1 391 537
DÉBENTURE (note 16)	317 031	129 860
	1 514 386	2 293 240
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 17)	6 506 534	5 377 565
Options d'achat d'actions (note 19)	263 939	164 293
Bons de souscription (note 20)	575 542	114 462
Surplus d'apport (note 21)	1 273 484	1 273 484
Déficit	(7 242 811)	(6 923 488)
	1 376 688	6 316
	2 891 074 \$	2 299 556 \$

ENGAGEMENTS (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les trimestres terminés les 30 novembre

2009

2008

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Perte nette et résultat étendu	(319 323)\$	72 507 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 139	4 805
Amortissement des actifs incorporels	685	440
Amortissement des frais de développement reportés	(41)	(2 187)
Intérêts capitalisés à la dette	(1 404)	5 913
Intérêts capitalisés sur la débenture	9 634	10 750
Rémunération à base d'actions	124 647	6 736
	(178 663)	98 964
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 24)	57 718	65 529
	(120 945)	164 493

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 853)	(2 953)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 317)	(5 901)
Augmentation des frais de développement reportés	(173 370)	(303 849)
	(205 540)	(312 703)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(40 000)	(10 000)
Variation de la somme due à un administrateur	-	125 000
Obtention de financement supplémentaire	1 565 050	-
Remboursement de la dette à long terme	(784 333)	63 501
Remboursement de la débenture	(16 000)	(12 000)
	724 717	166 501

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	398 232	18 291
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de la période	46 474	(8 658)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de la période	444 706 \$	9 633 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se composent des éléments suivants :

Encaisse	444 706 \$	9 633 \$
Découvert bancaire	-	
	444 706 \$	9 633 \$

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent des intérêts versés de 16 745 \$ (2008 – 39 590 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, fabrique et distribue des équipements de neutralisation de tensions parasites et des systèmes de contrôle des équipements électriques de fermes.

2. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés à partir des principes comptables qui s'appliquent à une entreprise en exploitation. Ceci présuppose que la Société poursuivra son exploitation pendant un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

En raison de la perte d'exploitation importante subie au cours du trimestre et du déficit accumulé au 30 novembre 2009, la capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend du soutien financier de ses créanciers et de ses actionnaires et du fait que la Société puisse assurer la rentabilité de son exploitation. La Société est présentement à la recherche de nouveaux investisseurs.

Les présents états financiers intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. La direction estime que les mesures qu'elle a prises ou qu'elle prévoit prendre atténueront l'effet des éléments qui font douter du bien-fondé de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur laquelle elle s'est fondée pour la préparation des états financiers.

Si la Société n'était pas en mesure de respecter le principe de continuité de l'exploitation, certains éléments d'actif pourraient faire l'objet d'une radiation ou d'une réduction de valeur importante.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société a adopté ces normes pour l'exercice en cours se terminant le 31 août 2010. Ce chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et aux informations à fournir quant aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés regroupent les comptes de la Société et de sa filiale Agrivolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours du trimestre. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant le trimestre, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats du trimestre.

Comptabilisation des produits

Les principales sources de produits de la Société sont la vente d'équipements et les revenus de maintenance. Les produits sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable.

La Société comptabilise la vente de ses équipements lorsque le client confirme l'acceptation de l'équipement ou à la fin de la période de garantie de satisfaction, s'il y a lieu, et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de maintenance sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat. Les montants facturés ou reçus selon les termes des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation, sont inscrits à titre de produits reportés.

Lorsqu'un accord prévoit des prestations multiples, la Société répartit le produit de la vente entre les différentes composantes selon la méthode de la valeur relative.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Impôts sur le bénéfice

La Société comptabilise à titre de charge ou produit de l'exercice les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice, ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs déterminés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers applicables au revenu imposable des exercices au cours desquels les écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs seront résorbés. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la Société profite des économies futures rattachées aux écarts temporaires déductibles entre ces valeurs.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers comprenant l'encaisse et le découvert bancaire sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances comprenant les créances et les effets à recevoir et les autres passifs financiers, soit l'emprunt bancaire, les dettes d'exploitation, les sommes dues à des administrateurs, la dette à long terme et la débenture sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks de produits finis ainsi que les produits en cours de fabrication sont évalués au moindre du coût (comprenant les matières premières, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication) et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Documents de référence	linéaire	33,33 %
Équipement et outillage	linéaire	20 %
Équipement informatique et logiciels	linéaire	33,33 %
Kiosques	linéaire	33,33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et agencements	linéaire	12,5 % et 20 %

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 10 %.

Frais de développement reportés

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Les frais de développement reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de cinq ans.

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement et l'aide gouvernementale sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et développement au cours de la période où les frais sont engagés, à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche et au développement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Aux 30 novembre 2009 et 2008, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Garanties des produits

Les équipements vendus sont couverts par une période de garantie d'un an. La Société comptabilise une provision basée sur l'expérience acquise au cours des années.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution des bénéfices non répartis.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société offre un régime de rémunérations à base d'actions qui est décrit à la note 19. La Société comptabilise comme une charge aux résultats la juste valeur des options d'achat d'actions à la date où elles sont octroyées. Toute contrepartie versée par les employés au moment de la levée d'options ou de l'achat est créditée au capital-actions. La charge de rémunérations à base d'actions, relative au régime d'options d'achat d'actions, est comptabilisée selon la méthode linéaire pendant la période d'acquisition. La valeur attribuée aux options d'achat d'actions est transférée au capital-actions à l'émission des actions ordinaires.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

5. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un exposé-sondage proposant l'adoption des IFRS pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière des sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ces normes remplaceraient les principes comptables généralement reconnus actuels et entreraient en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue présentement l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses activités commerciales, ses systèmes d'information financière et ses états financiers.

6. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

L'état des résultats comprend les éléments suivants :

	30-11-2009	30-11-2008
Amortissement des immobilisations corporelles	7 139 \$	4 805 \$
Amortissement des actifs incorporels	685 \$	440 \$
Amortissement des frais de développement reportés	(41) \$	(2 187) \$
Charge à titre du plan de rémunération à base d'actions	124 647 \$	6 736 \$
Intérêts sur la dette à long terme et sur la débenture	26 349 \$	31 214 \$
Intérêts sur la dette à court terme	32 \$	8 376 \$

7. CRÉANCES

	30-11-2009	31-08-2009
Comptes clients	213 733 \$	262 289 \$
Dépôts de garantie	16 554	6 323
Avances sur frais de déplacement, sans intérêts	1 154	5 753
Avances à des actionnaires, sans intérêts	3 200	3 200
Impôts à recouvrer	-	-
Taxes à la consommation	27 036	12 148
Crédits d'impôt à la recherche et au développement*	169 150	129 276
	430 827 \$	418 989 \$

* Les crédits d'impôt à la recherche et au développement se rapportent à une demande qui n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

8. STOCKS

	30-11-2009	31-08-2009
Matières premières	121 276 \$	107 143 \$
Produits en cours	45 078	67 678
Produits finis	121 436	97 348
	287 790 \$	272 169 \$

9. EFFETS À RECEVOIR

	30-11-2009	31-08-2009
Effets à recevoir d'actionnaires, sans intérêts, encaissables au moment du versement de dividendes	8 391 \$	8 391 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30-11-2009		31-08-2009	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Documents de référence	71 824 \$	71 824 \$	-	-
Équipement et outillage	208 355	194 236	14 119	15 800
Équipement informatique et logiciels	79 123	61 379	17 744	10 263
Kiosques	44 831	17 363	27 468	18 110
Matériel roulant	29 126	24 177	4 949	5 350
Mobilier et agencements	68 854	56 667	12 187	9 231
	502 113 \$	425 646 \$	76 467 \$	58 754 \$

11. ACTIFS INCORPORELS

	30-11-2009		31-08-2009	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Brevets	199 787 \$	34 315 \$	165 473 \$	158 841 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

11. ACTIFS INCORPORELS (suite)

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009-2010, la Société a encouru 7 317 \$ (2009 – 5 901 \$) pour des brevets. Les amortissements des actifs incorporels pour ce trimestre ont représenté 685 \$ (2009- 440 \$).

Des actifs incorporels d'un coût de 128 832 \$ (2009 – 100 638 \$) n'ont pas été amortis. Ces montants non amortis correspondent aux sommes encourues pour le dépôt de brevets pour lesquels la Société n'a pas encore reçu d'approbation finale.

12. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS

	30-11-2009		31-08-2009
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Frais de développement reportés	1 697 425 \$	237 179 \$	1 460 246 \$
			1 326 709 \$

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009-2010, la Société a capitalisé des frais de développement pour un montant de 173 371 \$ (2009 – 305 850 \$) et a comptabilisé des crédits d'impôt à la recherche et au développement de 39 874 \$ (2009 – 70 158 \$). Au 30 novembre 2009, des frais de développement d'un coût, net des crédits d'impôt à la recherche et au développement et des contributions gouvernementales, de 1 532 250 \$ (2008 – 1 234 664 \$) n'ont pas été amortis.

13. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 3 %, garantie par les créances et les stocks et renouvelable le 31 décembre 2009.

Au 30 novembre 2009, la marge de crédit n'était pas utilisée et une lettre de crédit d'un montant de 10 000 \$ échéant le 16 janvier 2010 avait été émise.

Selon les conditions de la convention de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier. Au 30 novembre 2009, la Société respecte cette clause restrictive.

14. DETTES D'EXPLOITATION

	30-11-2009	31-08-2009
Comptes fournisseurs et frais courus	214 409 \$	162 371 \$
Salaires et commissions	97 051	62 283
Provision pour garanties	7 135	7 205
Dépôts de clients	666	25 000
	319 261 \$	256 859 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

15. DETTE À LONG TERME

	<u>30-11-2009</u>	<u>31-08-2009</u>
Effet à payer, sans intérêts, remboursable par un versement de 185 000 \$ en juin 2010 et un versement de 183 975 \$ en janvier 2011, garanti par l'universalité des actifs mobiliers, présents et futurs incluant les crédits d'impôt à la recherche et au développement pouvant devenir dus pour les années fiscales 2010 et 2011	368 975\$	368 975\$
Effets à payer à Investissement Québec, d'un montant original totalisant 458 333 \$, plus les intérêts capitalisés, portant intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 2,75 %, garantis par une charge flottante sur les biens présents et futurs, remboursables par versements mensuels en capital de 1 295 \$ jusqu'en juillet 2010, par versements mensuels en capital de 5 170 \$ par la suite et par un versement final de 2 799 \$, échéant de décembre 2015 à avril 2016 ^{a) b)}	350 573	351 977
Effet à payer, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 7 507 \$, échéant en octobre 2009 ^{c)}	-	7 507
Effets à payer, 11 %, remboursables par versements mensuels de 652 \$ incluant capital et intérêts, échéant de décembre 2008 à octobre 2009	-	858
Effet à payer, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 5 350 \$, sans intérêts, remboursable par versements mensuels de 485 \$, échéant en octobre 2009	-	968
Sommes dues à des administrateurs, sans intérêts ni modalités de remboursement	-	500 000
Billets à payer à des administrateurs, sans intérêts, remboursables en un seul versement en septembre 2010	100 000	375 000
	819 548	1 605 285
Portion échéant au cours des douze prochains mois	307 961	213 748
	511 587 \$	1 391 537 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

15. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2010 -	213 748 \$
2011 -	246 014 \$
2012 -	62 040 \$
2013 -	62 040 \$
2014 -	62 040 \$

- En sus des versements mensuels, la Société devra effectuer annuellement, à compter du 28 février 2013, un remboursement de capital correspondant à 20 % de l'excédent des fonds générés de la Société.
- En vertu de la convention de crédit, la Société doit respecter certains ratios financiers. Aux 30 novembre 2009 et 2008, un des ratios n'est pas respecté.
- Cet effet à payer est libellé en dollars américains et représente 0 \$ US (31 août 2009 – 7 281 \$ US).

16. DÉBENTURE

	<u>30-11-2009</u>	<u>31-08-2009</u>
Débeture non garantie et non convertible, taux nominal de 15 %, taux effectif de 25 %, remboursable par versements mensuels en capital de 4 000 \$, échéant en juin 2011	365 031 \$	371 397 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	48 000	241 537
	317 031 \$	129 860 \$

Les remboursements en capital de la débeture à effectuer durant les deux prochains exercices sont les suivants :

2010 -	48 000 \$
2011 -	352 000 \$

En septembre 2009, les conditions de la débeture ont été modifiées. Selon les nouvelles conditions, la débeture est remboursable par versements mensuels en capital de 4 000 \$ jusqu'en mai 2011 et porte intérêt à un taux de 15 % à compter de octobre 2009. Le solde sera payable en un versement final de 312 000 \$ à l'échéance de la débeture en juin 2011.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

17. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires, participantes, avec droit de vote

Le tableau suivant indique la variation du capital-actions de la Société au cours du trimestre et du dernier exercice :

	30-11-2009		31-08-2009	
	Nombre	Valeur attribuée	Nombre	Valeur attribuée
SOLDE , début de la période	52 810 329	5 377 565 \$	52 810 329	5 377 565 \$
Émission d'actions	10 600 333	1 128 969	-	-
SOLDE , fin de la période	63 410 662	6 506 534 \$	52 810 329	5 377 565 \$

En vertu des exigences de la Bourse, des actions ordinaires sont entières conformément à une convention d'entiercement de titres. Aux termes de la convention, 10 % des actions ordinaires entières ont été libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse et 15 % d'actions ordinaires supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit le 6^e, le 12^e, le 18^e, le 24^e, le 30^e et le 36^e mois suivant la libération initiale. Au 30 novembre 2009, 10 888 889 actions (2008 - 21 777 779) sont entières.

Le 4 septembre 2009, la Société a annoncé la première séance de clôture de son placement privé en émettant un total de 9 266 666 unités au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit de 1 390 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ l'action, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du placement. De ce montant, 5 666 667 unités ont été souscrites par des membres de son conseil d'administration, dont 5 000 000 émises à la suite de la conversion d'un billet à payer et de sommes dues. La juste valeur des actions et des bons de souscription a été estimée à 982 267 \$ et à 407 733 \$ respectivement à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,33 %
Durée moyenne prévue	3 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

17. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le 19 octobre 2009, la Société a annoncé la deuxième séance de clôture de son placement privé en émettant un total de 1 333 667 unités au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit de 200 050 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du placement. De ce montant, 166 667 unités ont été émises à la suite de la conversion d'un billet à payer à un administrateur. La juste valeur des actions et des bons de souscription a été estimée à 146 703 \$ et à 53 347 \$ respectivement à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,48 %
Durée moyenne prévue	3 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

18. GESTION DU CAPITAL

La Société définit les composantes de sa structure de capital comme étant le total de ses capitaux propres.

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin d'assurer sa pérennité et de fournir un rendement adéquat à ses actionnaires. La Société utilise principalement ses capitaux propres pour financer ses dépenses de recherche et développement et de commercialisation ainsi que pour son fonds de roulement.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes. La Société doit maintenir un ratio de dette/équité de 0,5 [note 15 b)].

19. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains administrateurs, dirigeants, employés et consultants peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Le nombre maximum d'options pouvant être émises en vertu de ce régime correspond à 10 % des actions émises et en circulation lors de l'octroi. Le prix d'exercice de chaque option correspond au prix fixé au moment de l'octroi. Le prix fixé ne peut être inférieur à la valeur marchande la veille de la date d'attribution. La durée maximale d'une option est de cinq ans et l'acquisition des droits est déterminée lors de l'émission des options d'achat d'actions.

Le 24 septembre 2009, la Société a octroyé un total de 1 600 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,11 \$ l'action à des administrateurs, membres de la direction et employés en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/3 à la date de l'octroi, 1/3 le 30 novembre 2009 et 1/3 le 30 novembre 2010. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action. Les options peuvent être exercées jusqu'au 4 septembre 2014. La juste valeur des options a été estimée à 132 800 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

19. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Taux d'intérêt sans risque	2,36 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le 17 novembre 2009, la Société a octroyé 100 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,10 \$ l'action à un employé en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/3 à la date de l'octroi, 1/3 le 31 janvier 2010 et 1/3 le 17 novembre 2010. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action. Les options peuvent être exercées jusqu'au 17 novembre 2014. La juste valeur des options a été estimée à 7 500 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,3 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions et des changements survenus au cours du trimestre et de l'exercice précédent :

	30-11-2009		31-08-2009	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de l'exercice	3 648 656	0,11 \$	3 840 656	0,11 \$
Octroyées	1 700 000	0,11	3 000	0,10
Annulées	-	-	(195 000)	0,13
Exercées	-	-	-	-
En cours, fin de l'exercice	5 348 656	0,11 \$	3 648 656	0,11 \$
Options exerçables, fin de l'exercice	4 495 656		3 145 656	
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice	0,11 \$		0,007 \$	

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

19. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Le tableau présenté ci-dessous résume l'information relative aux options en cours au 30 novembre 2009 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
0,10 \$	3 061 000	3,00 années	0,10 \$	2 741 333	0,10 \$
0,11 \$	1 600 000	4,76 années	0,11	1 066 667	0,11
0,15 \$	687 656	0,63 année	0,15	687 656	0,15
0,10 \$ - 0,15 \$	5 348 656	3,22 années	0,11 \$	4 495 656	0,11 \$

20. BONS DE SOUSCRIPTION

Un sommaire des changements survenus au cours du premier trimestre de l'exercice 2009-2010 ainsi qu'au cours de l'exercice 2008-2009 concernant les bons de souscription est présenté ci-après :

	30-11-2009		31-08-2009	
	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de l'exercice	3 333 333	0,15 \$	15 866 666	0,19 \$
Octroyées	10 600 333	0,15	-	-
Annulés	-	-	(12 533 333)	0,20
En cours, fin de l'exercice	13 933 666	0,15 \$	3 333 333	0,15 \$
Bons de souscription exerçables, fin de l'exercice	13 933 666	0,15 \$	3 333 333	0,15 \$

Le bon de souscription rattaché à la débenture permet à son détenteur d'acheter 3 333 333 actions ordinaires à un prix de 0,15 \$. Le bon de souscription vient à échéance le 11 mars 2010. Le montant alloué au bon de souscription est de 114 462 \$ (note 16).

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

21. SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant indique la variation du surplus d'apport de la Société au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2009 ainsi qu'au cours de l'exercice 2008-2009 :

	30-11-2009	31-08-2009
SOLDE , début de l'exercice	1 273 484 \$	657 067 \$
Gain résultant de l'exercice d'options d'achat d'actions	-	-
Annulation d'options d'achat d'actions	-	12 435
Annulation de bons de souscription	-	603 982
SOLDE , fin de l'exercice	1 273 484 \$	1 273 484 \$

22. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée par contrats jusqu'en 2012 pour la location de locaux et de matériel roulant. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 198 088 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

2010 -	92 957 \$
2011 -	84 562 \$
2012 -	20 569 \$

23. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat d'actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés au début de la période ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

23. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation :

	30-11-2009	30-11-2008
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	62 401 695	52 810 329

Éléments exclus du calcul du résultat dilué par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la cote moyenne des actions ordinaires

Options d'achat d'actions	1 865 679	3 840 656
Bons de souscription	12 808 212	15 866 666

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2009, il n'y a aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, il n'y a aucune différence entre le résultat de base et le résultat dilué par action étant donné que le cours moyen des actions ordinaires est inférieur au prix d'exercice des options d'achat d'actions et des bons de souscription. Par conséquent, le résultat dilué par action pour cette période a été calculé d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

24. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	30-11-2009	30-11-2008
Créances	40 516 \$	(194 664)\$
Stocks	(15 621)	91 811
Frais payés d'avance	(10 289)	(4 862)
Dettes d'exploitation	49 919	154 417
Produits reportés	(6 807)	18 827
	57 718 \$	65 529 \$

Au cours du premier trimestre de 2010, la Société a comptabilisé un crédit d'impôt à recevoir d'un montant de 39 874 \$ (2009 – 70 345) à l'encontre des frais de développement reportés.

Dans ce même trimestre, la Société a acquis des actifs incorporels pour un montant de 7 316 \$ et des frais de développement reportés pour un montant de 31 120 \$ qui sont financés par les comptes à payer.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une part importante de ses achats et ventes en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 30 novembre 2009, l'actif net libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens représente 165 406 \$ (31 août 2009 – 165 764 \$). La Société n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

Une fluctuation à la hausse de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toute autre variable restant constante, aurait eu pour effet d'augmenter la perte nette de 2 480 \$. Une diminution du dollar canadien de 1 % par rapport au dollar américain aurait entraînée une diminution de la perte du même montant.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. La Société ne croit pas être exposée à un risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients. En effet, la Société a plusieurs clients répartis dans divers secteurs géographiques. Elle vérifie le crédit des nouveaux clients et comptabilise une provision pour créances irrécouvrables lorsque la direction considère qu'il y a un risque élevé de ne pas recouvrer la somme inscrite au compte débiteur. De plus, la Société dispose d'une assurance-crédit auprès d'un assureur pour la plupart de ses comptes débiteurs. Le risque maximal est égal à la valeur comptable des créances et des effets à recevoir.

Risque lié aux taux d'intérêt

La Société a des emprunts à long terme et un emprunt bancaire portant intérêt à des taux variables. Par conséquent, la Société est exposée à un risque lié au taux d'intérêt basé sur la fluctuation du taux préférentiel. Cependant, un changement du taux préférentiel de 1 % n'aurait pas d'effet significatif sur les résultats ni sur la situation financière de la Société. Une hausse de 1 % du taux d'intérêt préférentiel aurait eu pour effet d'augmenter la perte nette de 290 \$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2009.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié.

La survie de la Société et sa capacité de continuer ses activités peut dépendre de sa capacité de trouver des sources de financement externes. Le placement privé réalisé au premier trimestre de l'exercice en cours a comblé les besoins financiers à court terme de la Société et permet de terminer le **SMARTSCAN** et préparer son lancement commercial. La Société est à examiner d'autres sources de financement pour la commercialisation du **SMARTSCAN**. Il n'y a aucune garantie qu'un tel financement soit disponible et que les conditions qui y seront rattachées seront favorables pour la Société. Si la Société ne réussit pas à obtenir un tel financement, elle pourrait devoir réduire ou même cesser ses opérations.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur des effets à recevoir et des billets à payer à des administrateurs n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Pour les effets à payer portant intérêt à taux variables, la juste valeur est comparable à la valeur comptable en raison du taux d'intérêt variable qu'ils comportent.

Pour les autres effets à payer, la juste valeur est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

Pour la débenture, la juste valeur est comparable à la valeur comptable en raison du taux d'intérêt qui se rapproche du taux auquel la Société pourrait contracter un emprunt avec des conditions et une échéance semblables.

26. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle les mène dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente d'équipements de neutralisation de tensions parasites et des systèmes de contrôle des équipements électriques de fermes.

La Société exerce ses activités à partir d'une seule place d'affaires. La totalité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de la Société se situent au Canada.

Les produits par secteur géographique se détaillent comme suit :

	30-11-2009	30-11-2008
Canada	272 404 \$	220 084 \$
États-Unis	94 073	446 603
	366 477 \$	666 687 \$

Les produits ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009-2010, la Société a réalisé 34 % de ses produits totaux avec un client (2008-2009 - 20 %).

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Aux 30 novembre 2009 et 2008

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 janvier 2010, la Société a octroyé 600 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,12 \$ l'action à des administrateurs et dirigeants. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/3 à la date de l'octroi, 1/3 le 31 mars 2010 et 1/3 le 7 janvier 2011. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action. Les options peuvent être exercées jusqu'au 7 janvier 2015. La juste valeur des options a été estimée à 54 000 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le 7 janvier 2010, la Société a octroyé 600 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,12 \$ l'action à un consultant, en remplacement du nombre d'options auparavant détenues à titre d'administrateur. L'acquisition des droits s'effectue à la date de l'octroi. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action. Les options peuvent être exercées jusqu'au 7 janvier 2011. La juste valeur des options a été estimée à 27 600 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,37 %
Durée moyenne prévue	1 an
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

28. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation du trimestre courant.